

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE – RENDU DU 19/05/2017

ADMINISTRATEURS PRESENTS : Sylvie LE VIGOUROUX, Cathy BRUSSEAU, Valérie POLLIE, Laurence LE BON, , Lydia BATTMANN, Nathalie LE BRETON Jean-Pierre GAIGNE, Jean-Yves CARN, Laurent MONET, Jean-Luc THOMAS, Philippe GRIJOL, Bernard DROUERE, Gérard CANTIN, Olivier LOUETTE, Joëlle GUEGUEN, Sophie MORVAY, Stéphane LE BECHENNEC, Pierre LE MEUR, Guillaume BELLAT, Franck BUHE, Philippe LORVELLEC, Michael BENOIT.

ADMINISTRATEURS EXCUSES : Carole BRAZIDEC, Thierry LE BARS, Sylvana MACIS, , Magali MERCIER.

PROFESSIONNELS EXCUSES : Cathy NEVEU, Benjamin CHATARD, Mirko PERISIC

INVITES : Laurent PROGEAS, Ali Kada, Pierre Taillé, Lionel Gravé

Ordre du jour :

1- Approbation C.R. CA du 22 Avril	Page 2
2- CMCD : Laurent Progeas	Page 2
3- Arbitrage : Laurent Monet	Page 2
4- COC : Jean-Luc Thomas	Page 3
5- VOEUX : Sophie Morvay	Page 3
6- COMMUNICATION : Philippe Grijol	Page 4
7- DEVELOPPEMENT et consultations des clubs	Page 4
8- FORMATION : Jean Yves Carn	Page 4
9- Simplifications administratives : Valérie Pollie	Page 5
10- Tarifs -Budget Prévisionnel : Jean Pierre Gaigne / Stéphane Le Béchenne	Page 5

1- Approbation C.R. CA du 22 Avril :

Modifications demandées par Ollivier Louette :

- ~~Le Président de la discipline~~ Le Président du Jury D'appel de la Fédération va venir en Bretagne d'ici la fin de la saison (6juin).
- Etat des lieux de la CMCD pour le 19/05/2017. Envoi de courriers aux clubs en difficultés d'ici le 10 mai. Olivier Louette demande à ce que les courriers en recommandés soient envoyés le 31/05 au plus tard. Pas de dossiers de ~~discipline~~ la commission des réclamations et litiges jusqu'au 16 juillet !

- Olivier Louette demande s'il ne serait pas possible de faire les réunions de discipline la CRL en conférences téléphoniques et/ou visioconférences en prévoyant une plate-forme pour centraliser les documents utiles. Un avis favorable a été donné et l'étude de la plate-forme va être faite. Hugo Andrieux sera sollicité sur ce point

Les modifications seront apportées : Approbation du PV du CA du 22 avril 2017 à l'unanimité.

2- CMCD : Laurent Progeas

Laurent Progeas : le groupe de travail portant sur la thématique CMCD est composé de 6 membres forts de leur expérience des années passées dans les différents départements.

Les réunions de synthèse ont porté sur deux points principaux :

- Développement jeunes
- Arbitrages

Jean-Yves Carn fait observer que le problème récurrent est l'arbitrage.

Laurent précise que tous les formateurs d'arbitres seront formés à partir de 2018.

La commission CMCD va faire une proposition pour la saison 2017-2018 avec la volonté d'un allègement sur les seuils et sur certains points du socle.

Laurent Monet : la CTA va travailler sur la formation. En rentrée 2018, plus besoin d'arbitres.

Fin d'année 2107-2018, réflexion et cohérence avec les comités. Aménagement de la CMCD.

2018-2019 on repart à zéro.

Valérie Pollie fait le point sur les fiches CMCD au 19 mai. De nombreux clubs sont en règle, certains vont le devenir dès la mise à jour des certifications. Le bilan a été envoyé aux Présidents de Comité pour qu'ils fassent remonter auprès de leurs CDA et leurs commissions CMCD. Il reste quelques rencontres à arbitrer d'ici la fin du mois, il faudrait essayer de faire remplir les quotas des clubs en difficulté.

3- ARBITRAGE : Laurent Monet :

A partir de juillet la CTA travaillera sur un pôle de formation.

La réforme de l'arbitrage sera mise en œuvre au 01/09/2019.

Ali : La saison prochaine, on annonce les règles et les clubs auront deux ans pour atteindre l'objectif.

Fin saison 2019, Bernard interroge sur la réflexion des clubs en convention ?

Ali : Bazar, difficulté de lecture, très compliqué. La fédé se pose la question sur les conventions d'opportunité. Des clubs vont travailler en bassin sans convention, il faut les encourager. Etude pointue sur le 29. Intérêt général, mais pas dans le cadre. Il faut aller dans l'intérêt du handball. Travail actuel avec l'ETR.

Un guide de formation va sortir avec des dates pour inciter les clubs. Le catalogue sort fin août.

4 -COC : Jean Luc Thomas :

Jean-Luc présente le power point préparé durant trois réunions : Continuité du projet ETR COC quatre niveaux en jeunes, cibler -15 et -18 sur tout le territoire.

-15, -18 : Début des championnats les 30 septembre et 1er octobre.

Jean-Pierre Gaigne précise qu'il est difficile de réserver les salles. C'est une demande des clubs de démarrer plus tard.

Le guide des compétitions territoriales est terminé.

Valérie Pollie rappelle : le nom des championnats change. Cf. Gest'hand.

Bernard Drouère précise qu'il faut que le mot « territoire » s'affiche clairement pour les 4 premiers (à supprimer) niveaux.

Discussion sur les horaires : modulables avec le club adverse. Changement -15 : samedi 13 h 30 ;

Dimanche et jour fériés : 11 h -15 et -18 à remplacer par Voir document guide des compétitions -15 -18

Deux points à résoudre :

- Pénalités : Uniformisation du montant des amendes pénalités, mais tout n'est pas sanctionné, il faut se mettre d'accord.
- Etude sur les engagements, proposition du groupe de travail de ne pas uniformiser pour cette saison devant divergences. Discussion du CA qui propose engagement tarif unique
- Péréquations : point d'interrogation plus aux niveaux 3 et 4, niveaux 1 et 2 il faut continuer à appliquer pour 2017 2018

Le Comité 56 refuse la proposition de tarifs des engagements. La proposition du territoire est de compenser, pas d'accord car les personnes du CA 56 ont validé des engagements.

Franck Buhe ne veut pas revenir sur cette décision.

Obligation pour l'année prochaine de la gestion territoriale pour -15 et -18.

L'architecture est votée à l'unanimité.

Le championnat National 3 Féminin : modifications à partir de la saison 2018-2019.

Il n'y aura pas de suite donnée à une proposition de s'associer avec les Pays de la Loire. Il y aura suffisamment d'équipes bretonnes pour composer une poule de N3.

La réflexion va être lancée pour la réorganisation des différents niveaux de championnat.

Les tarifs territoriaux sont votés avec 1 voix contre et 20 voix pour.

5 -Vœux : Sophie Morvay

Sophie a reçu deux vœux non recevables de HB Sud 29 et de Baud Locminé. Ils ne modifient pas de points de règlement.

Néanmoins la COC tient compte de ces souhaits.

6 – Communication : Philippe Grijol

Philippe, Benjamin Chatard, des salariés et membres de clubs ont travaillé sur ce sujet.

L'objectif est d'établir un plan de communication global du territoire entre salariés et entre salariés et élus.

Les buts sont :

- D'améliorer l'image de la Ligue et des Comités.
- De développer la communication extérieure vers le grand public, les médias et les partenaires.
- De développer les services liés aux clubs.

Recensement des besoins et élaboration d'un budget à mettre en œuvre pendant l'olympiade.

Moyens gratuits en priorité mais il faut déterminer un budget.

Question actuelle : Hugo a une commande de matériel avec harmonisation globale des 3600 € de devis, il faut refaire les stocks.

Faut-il n'avoir qu'une seule charte ? Travail commencé, sollicitation des élus et des salariés, enquête en cours de validation à adresser rapidement.

Objectif pour mieux communiquer entre nous. Première étape à présenter.

Tour de cou, rupture de stock.

Visuel unique et futurs supports avec un seul visuel territoire breton?

OUI unanimité Abstention Contre

Notre bandeau signature : la fédé n'aime pas.

Bernard pense qu'il serait intéressant de garder l'identification par rapport au CD pour la cohésion des territoires.

7 - Développement et consultation des clubs :

102 clubs bretons ont répondu présents.

La synthèse sera présentée à l'AG.

8 - FORMATION : Jean Yves Carn

3 réunions ont été faites, une autre est prévue en juin avec les responsables des UFRSTAPS spé HB, des cadres Ligue et des élus.

Formation cadres techniques, arbitres et dirigeants seront les grands champs de la formation.

A partir de 2019 il va y avoir une nouvelle architecture fédérale avec des titres à finalités professionnelles en remplacement des diplômes actuels. Une démarche doit être entreprise afin d'avoir une meilleure maîtrise financière et un vrai projet de service de formation.

9 – Simplification administrative : Valérie Pollie

Un travail est commencé avec Christine Borny, salariée du Comité 56.

Un premier questionnaire est arrivé chez les salariées des comités. Dans un 2^e temps, des secrétaires ou responsables administratifs de clubs aussi divers que variés vont être sollicités.

A la suite de cet audit, des outils seront mis à disposition sur certaines thématiques. (licences, mutations, gest'hand...)

10 - Tarifs prévisionnels :

Le principe du 1 € reversé par licencié par les comités pour le budget territorial est maintenu. Environ 30000 € : Est-ce que les comités ont prévu de les garder ? La ligue suit.

Une discussion s'engage sur le financement de nouveaux postes, un poste alloué à l'arbitrage et un poste de directeur général, repenser les missions, réorganiser, mutualiser les services...

Sylvie Le Vigouroux souhaite que l'organigramme soit établi avant l'été.

Fin à 23 H 23

Sylvie LE VIGOUROUX



Présidente LBHB

Valérie POLLIE



Secrétaire générale LBHB